

Tipperary (Irlande) : les acteurs de la campagne d'interdiction des sous-munitions reçoivent un prix international pour la paix.

La Coalition contre les sous-munitions (CMC) a reçu le Prix Tipperary, un prix international remis chaque année à un acteur ayant œuvré pour la paix.

Lors de la 25e édition de cette cérémonie, qui s'est tenue le 1er mai dernier en Irlande, le prix a été décerné aux membres de la CMC pour « leur campagne visant à bannir l'usage des armes à sous-munitions » et a été remis à Branislav Kapetanovic, représentant de la CMC.

« Nous sommes très reconnaissant aux membres du Comité pour cette mise en lumière du travail réalisé pour abolir les armes à sous-munitions », explique Marc Joolen, directeur général de la section belge de Handicap International. « Chacune des organisations membres de la coalition, chaque individu qui les compose et particulièrement les personnes affectées par ces armes partagent fièrement cet honneur. Mais les véritables gagnants sont les innombrables civils qui ne seront plus menacés ou tués par ces armes dans le futur. »

Il faut noter que la Belgique, malgré son implication dans le processus et le fait qu'elle ait été le premier pays à interdire ces armes, n'a toujours pas ratifié la Convention. Actuellement, 6 pays l'ont ratifiée et 96 l'ont signée. C'est pourquoi Handicap International presse les différents parlements à achever aussi vite que possible le processus de ratification.

Notes :

La Coalition contre les sous-munitions (CMC) est une coalition internationale œuvrant à protéger les civils des effets des armes à sous-munitions en encourageant l'adhérence universelle au traité d'interdiction ainsi qu'à sa pleine mise en œuvre. La CMC regroupe environ 300 organisations de la société civile émanant de plus de 80 pays. Le Comité de pilotage est composé de 15 organisations parmi lesquelles Handicap International, Human Rights Watch, Mines Action Canada, Norwegian People's Aid et Pax Christi. La Convention sur les armes à sous-munitions est un traité international humanitaire et de désarmement qui interdit totalement l'emploi, la production, le stockage et le transfert de cette catégorie d'armes et prévoit leur enlèvement et leur destruction.

Source : www.handicap-international.be

Agence de voyage pour séjours accessibles

Groupotour crée une agence pour les personnes porteuses de handicap.

Le spécialiste du voyage de groupes en France étoffe son offre avec Handitour, une agence de voyages spécialisée dans les déplacements des personnes handicapées.

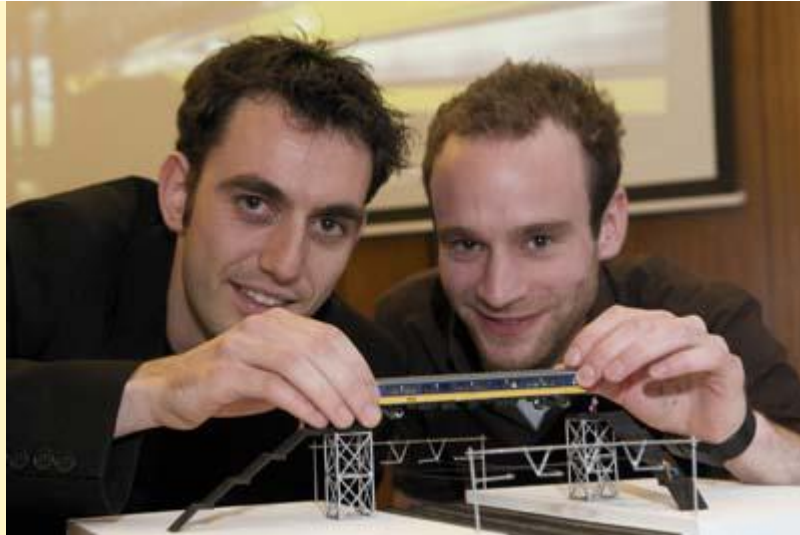
Groupotour/Travel Tour monte des séjours accessibles à toute personne atteinte d'un handicap qu'il soit auditif, mental, moteur ou visuel. Les établissements sélectionnés garantissent des services adaptés en conséquence, ainsi qu'un accueil personnalisé. La plupart ont d'ailleurs obtenu le label Tourisme et Handicap.

Handitour propose également des activités adaptées en France et à l'étranger.

lire la suite sur lechatouristique.com

visiter handitour

Rail by Rail : un pont temporaire qui se construit lui-meme



Joep Paulissen et Daan Tjepkema, étudiants en génie civil et en sciences géologiques à l'université technique de Delft, ont gagné le prix du design Traverse '08 de ProRail avec leur système "Rail by Rail". Ce concours, lancé auprès des universités techniques de Delft, Eindhoven et Twente par le gérant néerlandais des chemins de fer, consistait à développer une passerelle piétonne flexible pour les gares devant être renouvelées dans les années à venir. ProRail a en effet mis en place un programme "Accessibilité", qui va transformer une douzaine de gares afin de les rendre plus accessibles aux personnes handicapées (installation d'ascenseurs, accès aux fauteuils roulants dans les toilettes, signalisation en braille...).

Le jury du concours a trouvé le projet "Rail by Rail" à la fois simple, ingénieux et esthétique : une passerelle temporaire pouvant être construite en cinq heures et qui permet aux piétons de relier deux plates-formes de gare, limitant la gêne des voyageurs lors des travaux de rénovation. Deux tours d'escaliers de 9,75 mètres de haut sont placées sur les quais, et deux grues placées sur celles-ci construisent la passerelle pas à pas et se rejoignent à la fin du montage. Pour résumer, le pont se construit de lui-même.

ProRail envisage d'éprouver ce système pour la première fois dans la gare de Venlo, dans le courant de cette année.

Pour en savoir plus, contacts :

<http://www.prorail.nl/traverse>

Sources : De Technologie Krant - 09/01/2009

Des cellules souches humaines guérissent des lésions de la moelle épinière chez la souris

Des chercheurs taiwanais de l'Université nationale Yang Ming et de l'Hôpital général des vétérans de Taipei ont récemment publié les résultats d'une étude sur l'utilisation de cellules souches humaines pour la guérison de lésions de la moelle épinière chez la souris.

Des cellules souches mésenchymateuses (CSM) de cordon ombilical humain ont été appliquées dans la région blessée de la moelle épinière des souris et il s'est avéré qu'elles ont été capables d'engendrer la restauration des nerfs lésés ainsi que de redonner aux souris l'usage de leurs membres inférieurs. Cette découverte constitue un grand pas dans la recherche pour la réparation des traumatismes de la moelle épinière.

Le succès de ces expérimentations sur la souris permet aux chercheurs d'être optimistes quant à une potentielle utilisation sur le corps humain. En outre, ces cellules étant recueillies à partir des cordons ombilicaux coupés à la naissance, elles peuvent être collectées de manière abondante sans pour autant poser de véritables problèmes éthiques. Cette découverte pourrait ouvrir les portes d'une nouvelle médecine dédiée à la réparation des traumatismes médullaires.

[lire l'article dans son intégralité sur bulletins-electroniques.com](http://bulletins-electroniques.com)

Le bureau de vote plus accessible aux personnes handicapées



Les communes ont reçu une circulaire leur recommandant d'augmenter l'accessibilité des bureaux de vote pour le scrutin régional et européen du 7 juin, ont annoncé lundi le ministre de l'Intérieur, Guido De Padt (Open Vld), et la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, Julie Fernandez-Fernandez (PS). "Ces recommandations ne concernent pas seulement les personnes handicapées, mais aussi les personnes âgées, celles qui sont blessées ou encore les personnes avec un landau, etc. Au total, près d'un tiers de la population est concerné", souligne Julie Fernandez-Fernandez. La circulaire recommande notamment de prévoir un isoloir de taille plus large pour les chaises roulantes, des urnes placées à une hauteur pas trop élevée, des portes et couloirs suffisamment larges pour une chaise roulante ou encore des places de parking à proximité des bureaux pour les personnes handicapées. Le chemin entre le parking et le bureau de vote doit être facilement praticable en chaise roulante.

Les directives à l'attention des électeurs affichées dans les bureaux de vote devront être rédigées dans un langage simple, bannissant le langage administratif. Il est aussi demandé que les bureaux de vote disposent d'un bulletin de grande taille et qu'ils mettent une loupe à disposition des personnes malvoyantes.

Une souris pour les personnes handicapées, âgées et les enfants



Un designer chez Microsoft a conçu une souris faite pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants.

En effet, bon nombre de personnes ont des difficultés à manier la souris et à la tenir correctement à cause de problèmes moteurs ou de l'âge. Mike LaManna, designer chez Microsoft, a eu l'idée simple mais ingénieuse de coller une bague sur la souris pour en permettre une meilleure prise en main.

Microsoft ne commercialisera pas cette souris mais Mike LaManna donne toutes les instructions nécessaires à la réalisation de cette souris adaptée. Microsoft a fait don de plusieurs de ces souris à une école spécialisée dont les enfants handicapés l'ont testée pendant son développement.

Les emplacements de parking réservés aux personnes handicapées

De nombreux efforts sont réalisés dans le but de faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la société. Evidemment, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre cet objectif mais notre propos ici est de souligner l'une ou l'autre initiative qui nous paraît intéressante.

Un des éléments qui symbolise l'attention portée aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées est le nombre croissant d'emplacements de parking qui leur sont réservés ... en théorie ! En effet, on constate qu'en moyenne, 40 % de ces places sont squattées par des automobilistes qui n'ont pas le droit d'y être.

Lorsque ces personnes peu scrupuleuses sont interpellées, la seule excuse donnée est souvent un « je n'en ai que pour cinq minutes ... ». A croire que la personne handicapée, elle, n'est pas pressée et peut attendre patiemment que la place à laquelle elle a droit se libère ! Il semble parfois difficile d'inculquer à certains les notions élémentaires de respect, de courtoisie et de vie en société.

Une solution simple pour y remédier : quatre autocollants à apposer sur la vitre avant des véhicules mal stationnés. Leurs messages sont tantôt interpellants, tantôt amusants.

L'objectif est multiple :

- essayer de faire prendre conscience à ceux qui commettent ces actes inciviques de ce qu'ils font et les dissuader de recommencer ;
- créer un sentiment de gêne, de honte : leur incivisme ne passera plus inaperçu ;
- enfin, créer une prise de conscience du grand public.

Il est vrai que des initiatives telles que celle-ci existent déjà : on se souvient entre autre de la campagne d'affiches « Une place de parking ? » du Centre pour l'Egalité des chances. Espérons qu'à force de frapper sur le clou, ces autocollants n'aient bientôt plus de raison d'être !

Pour se le procurer sur Internet

Vote obligatoire pour chaque citoyen belge

Le vote est obligatoire pour tous les citoyens belges mais voter est un problème pour beaucoup de personnes handicapées.

En 2007, après les élections de juin, le collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles (CAWaB) avait mené une

étude sur l'accessibilité des bureaux de vote auprès de 294 personnes dont 201 personnes à mobilité réduite.

Cette enquête fait ressortir les difficultés que rencontrent les personnes handicapées quand elles veulent voter : pas de place de parking proche du bureau de vote, pas d'isoloir adapté, caractères des bulletins de vote trop petits, difficulté à entrer ou à se déplacer dans le bureau de vote, etc.

Le collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles sensibilise les autorités à ces nombreuses difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite en vue des prochaines élections de juin.

Les présidents de partie ont reçu, il y a quelques jours, une lettre ouverte du collectif qu'il leur explique une chose très simple : puisqu'en Belgique le vote est obligatoire, encore faut-il qu'il soit possible. Le collectif parle bien sûr de l'accessibilité physique, matérielle des bureaux de vote pour les électeurs à mobilité réduite. Mais il souhaite également que le vote puisse se faire en connaissance de cause.

Rappelons que la loi anti-discrimination de 2007 permet aux personnes handicapées de déposer plainte si elles s'estiment lésées dans leur devoir d'électeur.

Des « Chambres d'autre » vont bientôt voir le jour à Etterbeek

L'idée est simple mais il fallait oser ... créer un petit hôtel dont le personnel est composé de personnes handicapées mentales. L'originalité du projet a séduit la commune d'Etterbeek qui, par ailleurs, est déjà bien active au niveau de la politique menée en faveur des personnes handicapées.

L'asbl « Chambre d'autre » part du constat suivant : accueil, courses, petit-déjeuner ou entretien des chambres, sont des tâches qui ne demandent pas énormément de qualifications et peuvent être accomplies par des handicapés mentaux susceptibles d'offrir un service de qualité équivalent à celui de tout autre hôtel. Le personnel sera composé de huit travailleurs engagés à mi-temps sur base d'un contrat d'adaptation professionnelle pendant une période de trois mois à un an, un contrat éventuellement renouvelable. Ils seront encadrés par deux éducateurs et un gérant. Comme le précise Didier Fierens, porte-parole de l'association, l'objectif de l'entreprise n'est pas commercial : « Le but est d'offrir à ces personnes une formation professionnelle dans des conditions réelles afin qu'elles puissent ensuite décrocher un emploi fixe dans d'autres établissements hôteliers. Les expériences similaires vécues en Allemagne ou ailleurs ont démontré que ces personnes extraordinaires ont une remarquable capacité d'accueil et sont parfaitement capables d'assurer un service de haute qualité ».

Le bâtiment mis à disposition par la commune d'Etterbeek est situé au 506 chaussée de Wavre (dans les anciens locaux de la mission locale). « Nous prendrons en charge les travaux de réaménagement pour un montant de 675.000 euros, dit le bourgmestre précisant qu'un bail de trente ans sera passé avec l'association. A charge pour elle de nous rembourser le montant de l'emprunt effectué pour la rénovation. ». Un fonctionnaire communal intégrera également le Conseil d'administration de l'association.

Cet ambitieux projet, dont l'aboutissement est prévu pour 2011, vise à offrir plus d'autonomie à des personnes qui n'ont souvent pour tout destin professionnel que les ateliers protégés.

Source :

- Mensuel communal officiel, « La vie etterbeekoise » n°13, avril 2009.

Tolérance zéro pour l'utilisation abusive des places pour handicapés



Handiplus demande aux Parquets de prôner la tolérance zéro envers les utilisateurs abusifs des places de parkings réservées aux personnes handicapées. Rien que sur l'arrondissement judiciaire d'Arlon, 255 contrevenants ont été recensés.

Tout le monde sait que de très nombreuses personnes utilisent des cartes périmées ou la carte d'une personne décédée ou d'un ami. Certains falsifient même des cartes. C'est inadmissible ! Inadmissible car les remarques du genre « ils ont bien assez de place ces handicapés », « j'en ai que pour deux minutes », « c'est pas la fin du monde », « ils vont pas me faire ch... » que nous entendons à longueur de journée prouvent une méconnaissance de la problématique des personnes à mobilité réduite ou, pire, un incivisme et une structure perverse qui méritent la sanction.

C'est pourquoi, après des campagnes menées avec le CCPH de la Commune d'Etterbeek et des sensibilisations gentilles et «suaves» (softs en français) à destination des conducteurs sans vergogne, nous préconisons la tolérance zéro et demandons que la police envoie un courrier à ces chauffeurs indécents et, à défaut ou en cas de récidive, qu'un sabot soit placé sur tout véhicule pris en défaut comme récidiviste.

Comme l'annonçait Serge Lipszyc, procureur du Roi d'Arlon, lors d'une rencontre avec la presse : « Tout contrevenant immatriculé en Belgique sera cité directement devant le tribunal de police. Il s'exposera à une peine de travail. L'important n'étant pas de faire de l'argent mais de conscientiser le conducteur dans une démarche civique ». Ces contrôles policiers et mesures judiciaires sont entrées en vigueur à Arlon, ce 13 octobre... Quand ailleurs ?

Une souris d'ordinateur dirigeable par le son

C'est à l'université de Washington que des chercheurs viennent de mettre au point une souris dirigée par le son de la voix. Appelée "vocal joystick", cette souris est destinée aux personnes présentant un handicap manuel.

Cette souris, très simple d'utilisation, a une grande capacité d'adaptation. En effet, plusieurs expériences ont été réalisées avec des personnes handicapées et il en résulte que la vocal joystick est très intuitive et donc facile à apprendre. De plus, cette souris requiert peu de ressource informatique et elle devrait être supportée par la plupart des applications.

Les chercheurs se sont basés sur la prononciation des voyelles pour les directions de la souris. Pour faire bouger la souris vers le bas, l'utilisateur prononcera un "houuuu", pour la déplacer vers le haut à droite, l'utilisateur prononcera un "haaa".

L'énergie et la puissance de la voix seront également pris en compte pour déplacer la souris plus vite. Plus la voix sera forte plus la souris se déplacera rapidement.

Enfin, les sons "ch" et "t" permettront de commander les clics de la souris.

La vocal joystick n'en est qu'à sa phase expérimentale. De prochaines versions viendront en améliorer les performances en prenant en compte la répétition de sons, la vibration de la voix, ou même le degré d'émotion.

Pour en savoir plus, contacts :
- Site du laboratoire SSLI : <http://ssli.ee.washington.edu/>

- Description brève du "sip-n-puuf joystick" : <http://redirectix.bulletinselectroniques.com/x7rcm>
- Site du programme WATAP (Washington Assistive Technology Act Program): <http://watap.org/>

Source : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/56407.htm>

Formule 1 2009 : le magazine de tous les passionnés

Nouvelle saison, nouveau magazine pour tous les passionnés aveugles ou malvoyants à consulter en braille ou à écouter.

HandiCaPZéro s'est entouré des spécialistes Jean-Louis Moncet et Thibault Larue afin de concevoir un magazine d'informations commenté d'analyses sur le Championnat 2009 :

- la saison,
- les circuits,
- les écuries et les pilotes,
- la nouvelle réglementation.

Pratique.

Disponible en braille ou sur CD audio gratuitement sur handicapzero.org, rubrique sport - Formule1 "recevoir l'édition adaptée" ou en appelant le numéro vert de l'association au 0800.39.39.51 (appel gratuit depuis un poste fixe en France Métropolitaine).

Expédié gratuitement dans toute l'Europe et les pays francophones.

Avec la voix de Dominique Poulain pour la version audio.

Participation de Renault F1 Team et Elf.

Communiqué par Handicapzero.com

L'I-Cane, la canne d'aveugle intelligente

La célèbre canne blanche n'avait jamais été modifiée depuis sa création en 1930 par la française Guilly d'Herbemont.

La fondation néerlandaise I-Cane a décidé d'y remédier en mettant au point une canne intelligente pour les personnes aveugles.

Cette canne, toujours en phase d'expérimentation, est dotée de détecteur d'obstacles et aide à la navigation. Elle a 4 fonctions principales : l'orientation, la navigation, la communication et l'information.

Des capteurs laser et à ultrasons peuvent détecter les obstacles comme une statue ou un escalier. Les cannes sont également munies d'un GPS, système de géolocalisation par satellite, précis à 1 mètre près.

Enfin, l'utilisation de l'I-Cane porte sur lui un PDA qui lui fournit des informations sur son itinéraire.

Tous ces échanges d'informations se font par Bluetooth.

La canne est également équipée d'une poignée tactile et vibrante, mise au point par la chercheuse Monique de Wilt, de l'université de Delft. Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de connaître son chemin. En effet, une quinzaine d'itinéraires peuvent être enregistrés, un bouton situé sur la canne permet à l'utilisateur qui place son pouce dessus, de se diriger.

La canne peut facilement être adaptée au degré de cécité de l'utilisateur ainsi qu'à ses principaux déplacements.

Pour plus d'informations :

Fondation I-Cane : <http://www.i-cane.nl/en/>